

**brugel** ● ●

LE REGULATEUR BRUXELLOIS POUR L'ENERGIE  
DE BRUSSELE REGULATOR VOOR ENERGIE

# OCA Formation- Analyse Dossier PV

24/03/2021-Marie De Ruydts



- **Formulaire de demande (PV  $\leq$  et  $>10kWc$  et autres technologies)**

- Données contact
- Données techniques
- Annexes
- **Dossier complet**
- **Certification**
- **Portail IT**

A background image showing a person's hands writing on a document with a pen. The person is wearing a dark sweater. The document has some text and a table-like structure. The image is slightly blurred and has a soft white overlay on the left side where the text is located.

## Formulaire de demande + annexes

- Accuser immédiatement réception demande
- Dossier complet/incomplet
- $\leq 10\text{kWc}$  Certification sur base dossier

# Formulaire à remplir (7 pages+Annexes)

 sujet à modification

**brugel**  
LE REGULATEUR BRUXELLOIS POUR L'ENERGIE  
DE BRUSSELS REGULATOR VOOR ENERGIE

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICATION D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE**  
Formulaire à renvoyer, accompagné de ses annexes, à l'adresse suivante :

**BRUGEL**  
Avenue des Arts, 46  
1000 Bruxelles  
Email : [greenpower@brugel.brussels](mailto:greenpower@brugel.brussels)

Le dossier sera traité dans la langue du présent formulaire. Si vous souhaitez que le dossier soit traité en néerlandais, veuillez utiliser la version néerlandophone du formulaire de demande.  
Als u wenst dat uw dossier in het Nederlands behandeld wordt, gelieve het Nederlandstalige formulier in te vullen.

Informations utiles avant de compléter ce formulaire :  
Qui peut introduire une demande ?  
La demande peut être introduite par le propriétaire ou le titulaire de droit réel sur l'installation photovoltaïque, par l'installateur ou encore par un intermédiaire. Dans tous les cas, la demande doit être datée et signée par le titulaire de l'installation.  
Quand introduire la demande ?  
Initialement, la demande devrait être introduite dès que toutes les annexes nécessaires à la constitution d'un dossier complet sont disponibles.

**0. Coordonnées de la PERSONNE EN CHARGE DU SUIVI du dossier de demande (excepté la visite).**

En quelle qualité instruisez-vous cette demande ?	Propriétaire / Installateur / Bureau d'études / Intermédiaire
Société :	
Titre :	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Prénom :
Adresse :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél :	GSM :
Fax :	
E-mail :	

1 Adresse e-mail à laquelle nous vous enverrons les documents (accusé de réception, dossier incomplet, ...).

12/2019 1

**brugel**  
LE REGULATEUR BRUXELLOIS POUR L'ENERGIE  
DE BRUSSELS REGULATOR VOOR ENERGIE

**I.a) Coordonnées du titulaire de l'installation.**  
Le titulaire est la personne physique ou morale, propriétaire ou exerçant un droit réel sur l'installation photovoltaïque.

Les certificats verts seront inscrits sur un compte au nom du titulaire.  
Seul le titulaire et le(s) mandataire(s) sont habilités à gérer les certificats verts et à effectuer des transactions.

Etes-vous déjà titulaire d'un compte de certificats verts chez BRUGEL ? oui / non

Si « oui », quel est le numéro de votre compte de certificats verts :	3	4								
Si « oui », quel est (sont) le(s) numéro(s) du (des) dossier(s) :										

**Personne morale - à remplir uniquement si le titulaire est une personne morale :**

Nom de l'entreprise et forme juridique :	
Numéro d'entreprise ou de TVA :	
Adresse de l'entreprise :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél général :	
Fax général :	
E-mail général :	

**Personne physique - à remplir uniquement si le titulaire est une personne physique :**

Titre :	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Prénom :
Adresse :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél :	GSM :
Fax :	
E-mail (nécessaire pour accéder à l'Extranet) :	

**Accord de diffusion des données aux fournisseurs.**

J'autorise BRUGEL à transmettre les coordonnées du titulaire du compte aux acheteurs potentiels : oui / non \*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, il vous est permis en tout temps d'accéder à vos données, de les corriger et vous avez le droit de vous opposer gratuitement à leur traitement et à leur communication à des tiers. Il vous suffit pour cela d'écrire à BRUGEL, Avenue des Arts 46 à 1000 Bruxelles.

\* Pour des raisons techniques, une seule personne physique peut être titulaire de l'installation. Un couple ne peut donc pas être titulaire.  
\* Une fois que l'installation sera certifiée, cette adresse mail vous servira d'identifiant pour accéder à un Extranet. C'est via cet Extranet que vous aurez la possibilité d'encoder vos index, consulter votre solde et vendre vos certificats verts.  
\* Si vous autorisez la transmission de vos coordonnées, les fournisseurs d'électricité en région bruxelloise sont susceptibles de vous contacter pour vous proposer d'acheter vos certificats verts.

12/2019 2

**brugel**  
LE REGULATEUR BRUXELLOIS POUR L'ENERGIE  
DE BRUSSELS REGULATOR VOOR ENERGIE

**I.b) Coordonnées du mandataire du compte.**  
Si le titulaire de l'installation photovoltaïque est :

- Une personne morale : cette section est à remplir obligatoirement avec les coordonnées de la ou les personne(s) physique(s) mandatée(s) à gérer les certificats verts.
- Une personne physique : cette section est à remplir si le titulaire souhaite accorder un mandat à une autre personne.

Seul le titulaire et le(s) mandataire(s) sont habilités à gérer les certificats verts et à effectuer des transactions.  
Un mandat peut être accordé à deux personnes au maximum.

Un mandat est-il accordé ? oui / non  
Si « oui », et que le titulaire est une personne morale : veuillez compléter les informations ci-dessous et joindre l'annexe correspondante.  
Si « non », passez au cadre 2.

**Mandataire 1**

Titre :	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Prénom :
Adresse :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél :	GSM :
Fax :	
E-mail (nécessaire pour accéder à l'Extranet) :	
Signature du mandataire 1 :	

**Mandataire 2**

Titre :	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Prénom :
Adresse :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél :	GSM :
Fax :	
E-mail (nécessaire pour accéder à l'Extranet) :	
Signature du mandataire 2 :	

\* Une fois que l'installation sera certifiée, cette adresse mail vous servira d'identifiant pour accéder à un Extranet. C'est via cet Extranet que vous aurez la possibilité d'encoder vos index et vendre vos certificats verts.

12/2019 3

---

# Données contact

---

- Coordonnées de la personne en charge du suivi du dossier de demande
- Coordonnées du titulaire de l'installation.
- Accord de diffusion des données aux fournisseurs.
- Coordonnées du (des) éventuels mandataire(s) du compte.



# Coordonnées personne en charge

0. Coordonnées de la PERSONNE EN CHARGE DU SUIVI du dossier de demande (excepté la visite).			
En quelle qualité instruisez-vous cette demande ?		Propriétaire / Installateur / Bureau d'études / Intermédiaire	
Société :			
Titre :		<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom :		Prénom :	
Adresse :		Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....	
Tél :		GSM :	
Fax :			
E-mail :			

# Titulaire

Personne morale

Personne physique

- Si PM: Banque carrefour des entreprises
- Vérifier si contact déjà existant

<b>I.a) Coordonnées du titulaire de l'installation.</b>										
Le titulaire est la personne physique ou morale, propriétaire ou exerçant un droit réel sur l'installation photovoltaïque.										
<i>Les certificats verts seront inscrits sur un compte au nom du titulaire. Seul le titulaire et le(s) mandataire(s) sont habilités à gérer les certificats verts et à effectuer des transactions.</i>										
<b>Etes-vous déjà titulaire d'un compte de certificats verts chez BRUGEL ?</b> oui / non										
Si « oui », quel est le numéro de votre compte de certificats verts :	3	4								
Si « oui », quel est (sont) le(s) numéro(s) du (des) dossier(s) :										

<b>Personne morale - à remplir uniquement si le titulaire est une personne morale :</b>	
Nom de l'entreprise et forme juridique :	
Numéro d'entreprise ou de TVA :	
Adresse de l'entreprise :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél général :	
Fax général :	
E-mail général :	
<b>Personne physique - à remplir uniquement si le titulaire est une personne physique :</b>	
Titre :	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom <sup>2</sup> :	Prénom :
Adresse :	Rue ..... N° ..... Boîte ..... Code postal ..... Localité .....
Tél :	GSM :
Fax :	
E-mail (nécessaire pour accéder à l'Extranet) <sup>3</sup> :	

# Diffusion de données



sera mis à jour en faisant référence au GDPR

## Accord de diffusion des données aux fournisseurs.

J'autorise BRUGEL à transmettre les coordonnées du titulaire du compte aux acheteurs potentiels : oui / non <sup>4</sup>

*Conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, il vous est permis en tout temps d'accéder à vos données, de les corriger et vous avez le droit de vous opposer gratuitement à leur traitement et à leur communication à des tiers. Il vous suffit pour cela d'écrire à BRUGEL, Avenue des Arts 46 à 1000 Bruxelles.*

<sup>2</sup> Pour des raisons techniques, une seule personne physique peut être titulaire de l'installation. Un couple ne peut donc pas être titulaire.

<sup>3</sup> Une fois que l'installation sera certifiée, cette adresse mail vous servira d'identifiant pour accéder à un Extranet. C'est via cet Extranet que vous aurez la possibilité d'encoder vos index, consulter votre solde et vendre vos certificats verts.

<sup>4</sup> Si vous autorisez la transmission de vos coordonnées, les fournisseurs d'électricité en région bruxelloise sont susceptibles de vous contacter pour vous proposer d'acheter vos certificats verts.

# Mandataires

- Obligation d'inscrire mandataire(s) si le titulaire est une Personne morale
- Un mandataire est toujours une personne physique
- Plusieurs mandataires mais Email unique
- Document de mandat

I.b) Coordonnées du mandataire du compte.			
<u>Si le titulaire de l'installation photovoltaïque est :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une personne <u>morale</u> ; cette section est à remplir <u>obligatoirement</u> avec les coordonnées de la ou les personne(s) physique(s) mandatée(s) à gérer les certificats verts.</li> <li>- Une personne <u>physique</u> ; cette section est à remplir si le titulaire souhaite accorder un mandat à une autre personne.</li> </ul>			
<i>Seul le titulaire et le(s) mandataire(s) sont habilités à gérer les certificats verts et à effectuer des transactions. Un mandat peut être accordé à deux personnes au maximum.</i>			
<b>Un mandat est-il accordé ?</b>		oui / non <i>Si « oui », et que le titulaire est une personne morale : veuillez compléter les informations ci-dessous et joindre l'annexe correspondante. Si « non », passez au cadre 2.</i>	
<b>Mandataire I</b>			
Titre :		<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom :		Prénom :	
Adresse :		Rue ..... N° ..... Boîte .....	
		Code postal ..... Localité .....	
Tél :		GSM :	
Fax :			
E-mail (nécessaire pour accéder à l'Extranet):			
Signature du mandataire I :			



# Données techniques

---

- Identification de l'installation photovoltaïque.
- Données techniques (Panneaux, Onduleurs, Compteurs)
- Urbanisme
- Engagements et signature du titulaire.



# Lieu de l'installation



2. Identification de l'installation photovoltaïque.														
<i>Une installation correspond à un ensemble de panneaux raccordés à un ou plusieurs onduleur(s) raccordé(s) à un tableau électrique derrière lequel se trouve un seul compteur SIBELGA.</i>														
Adresse précise de l'installation :	Lieu-dit .....													
	Rue .....											N° .....		Boîte .....
	Etage .....													
	Code postal .....						Localité .....							
Numéro du code EAN de prélèvement <sup>6</sup> :	5	4	1	4										
S'agit-il d'une extension d'une installation photovoltaïque existante ?							oui / non si « oui », veuillez remplir le formulaire dédié : « Extension d'une installation photovoltaïque existante ».							

# Données techniques

Données techniques.	
<b>Panneaux</b>	
Nombre total de panneaux :	
Marque et modèle des panneaux :	
Puissance totale de l'installation (kilowatt crête) :	
Surface totale des panneaux (m <sup>2</sup> ) :	
<b>Onduleurs</b>	
Nombre d'onduleur(s) :	
Marque et modèle d'onduleur(s) :	
L'onduleur est-il repris dans la liste disponible sur le site Internet de Brugel ?	oui / non <i>Si « non », veuillez annexer les documents attestant de la conformité de l'onduleur à la norme VDE 0126 (2006).</i>
<b>Compteurs de production d'électricité verte (= « compteurs verts »).</b>	
Nombre de compteur(s) vert(s) :	
Marque et modèle du (des) compteur(s) :	
Numéro de série du (des) compteur(s) :	
Index du (des) compteur(s) (kWh)	
Date du contrôle électrique (RGIE)	



# Urbanisme Engagement Signature

## 3. Eléments d'information relatifs au permis d'urbanisme.

Un permis d'urbanisme est indispensable dans les trois cas de figures suivants :

1. L'installation nécessite une dérogation soit à un plan d'affectation du sol, soit à un règlement d'urbanisme, soit à un permis de lotir ;
2. L'installation est placée sur un bien faisant l'objet d'une mesure de protection ;
3. Les panneaux sont visibles de l'espace public et présentent une saillie de plus de 30 cm ou un débordement par rapport aux limites de la toiture.

Toute demande de certification concernant une installation qui ne dispose pas d'un permis d'urbanisme alors qu'elle y est légalement tenue sera considérée comme incomplète.

Type de toiture :	Plate / inclinée
Visibilité des panneaux de l'espace public :	Visibles / invisibles
Saillie par rapport au plan de la toiture <sup>7</sup> :	Plus de 30 cm / moins de 30 cm
Débordement par rapport aux limites de la toiture :	oui / non
L'installation déroge à un plan d'affectation du sol, à un règlement d'urbanisme ou à un permis de lotir :	oui / non
Bien faisant l'objet d'une mesure de protection ou de classement :	oui / non

## 4. Engagements et signature du titulaire.

Je m'engage à informer BRUGEL de toute modification des données de ce formulaire, en particulier celles apportées à l'installation, y compris le compteur de production d'électricité verte.

Pour avoir le bénéfice des certificats verts, je transmettrai trimestriellement le relevé d'index de production d'électricité.

Le soussigné déclare que les informations contenues dans le présent formulaire sont sincères, complètes et véritables. Il déclare également qu'il peut engager le titulaire de l'installation (visé au cadre 1a) dans les démarches de certification en vue de l'octroi de certificats verts.

Remarque :

Fait à .....

Le ... / ... / .....

Nom et prénom :

Signature du titulaire :

# Annexes

## Dans tous les cas :

1. Document attestant de votre droit réel ou de propriété sur l'installation photovoltaïque (la facture de l'installateur adressée au titulaire, acte, contrat, etc.).
2. Copie recto verso d'un document d'identité du titulaire et du (des) mandataire(s) (Carte d'identité, Passeport, etc.)
3. Copie des schémas électriques et de position de l'installation. Doivent y figurer entre-autre : les panneaux, l'(es) onduleur(s), le(s) compteur(s) vert(s), le compteur GRD (Sibelga), l'adresse de l'installation,
4. MID : Fiche technique de chaque compteur de production d'électricité verte, sur laquelle est mentionné le marquage MID.
5. RGIE : Copie de l'attestation de l'organisme de contrôle électrique RGIE, complet et signé, **comprenant l'index du compteur vert.**
6. Sibelga : attestation de production décentralisée de Sibelga, suite aux travaux de raccordement, en ce compris le placement d'un compteur bidirectionnel (A+A-), et le cas échéant d'un onduleur conforme et d'un relais de découplage.



## PRODUCTION DÉCENTRALISÉE - ATTESTATION

Madame, Monsieur,

Par la présente, Sibelga atteste que votre unité de production décentralisée (caractéristiques reprises ci-dessous) satisfait aux exigences requises. Votre installation peut donc fonctionner en parallèle avec notre réseau.

Cette attestation est valable à dater du 20/11/2020 à condition :

- qu'aucune modification ne soit apportée à l'installation ;
- que vous effectuiez les contrôles imposés par les réglementations en vigueur (RGIE, Synergrid C10/11 et Règlement Technique de Sibelga).

Voici les données techniques en notre possession, à partir desquelles nous vous octroyons ce document :

- EAN consommation : 541448920700908892
- Technologie(s) de production : Panneaux photovoltaïques
- Puissance nominale : 4,37 kWc  
Puissance totale AC sortie Onduleur(s) : 3,7 kVA (sortie AC max)  
- SolarEdge SE2200H (nombre : 1)
- Relais de découplage :

Remarques :

Pour bénéficier de certificats verts, vous devez joindre cette attestation au dossier de certification que vous enverrez à Brugel.





**Dans certains cas :**

1. **Si nécessaire selon les informations données dans le cadre 3**, la copie du permis d'urbanisme.
2. **Si l'(es)onduleur(s) ne figure(nt) pas sur la liste publiée sur le site de BRUGEL**, un document attestant de sa conformité à la norme VDE 0126 (2006).
3. **Si le titulaire est une personne morale**, un document de mandat mentionnant le lien entre le titulaire et le(s) mandataire(s), par exemple : procès-verbal, statut de la société et du mandataire, extrait au moniteur belge, document officiel signé, PV d'AG désignant le syndic, BCE, etc. ...
4. **Si l'index n'est pas mentionné sur l'attestation de l'organisme de contrôle électrique**, une photo datée du (des) « compteur(s) vert(s) », avec l'index lisible.
5. **Si un transformateur d'intensité (TI) est installé** : le certificat d'étalonnage des TI, la fiche technique des TI ainsi que la fiche technique du compteur de production d'électricité verte, mentionnant la possibilité, ou non, de le configurer en tenant compte du rapport des TI.

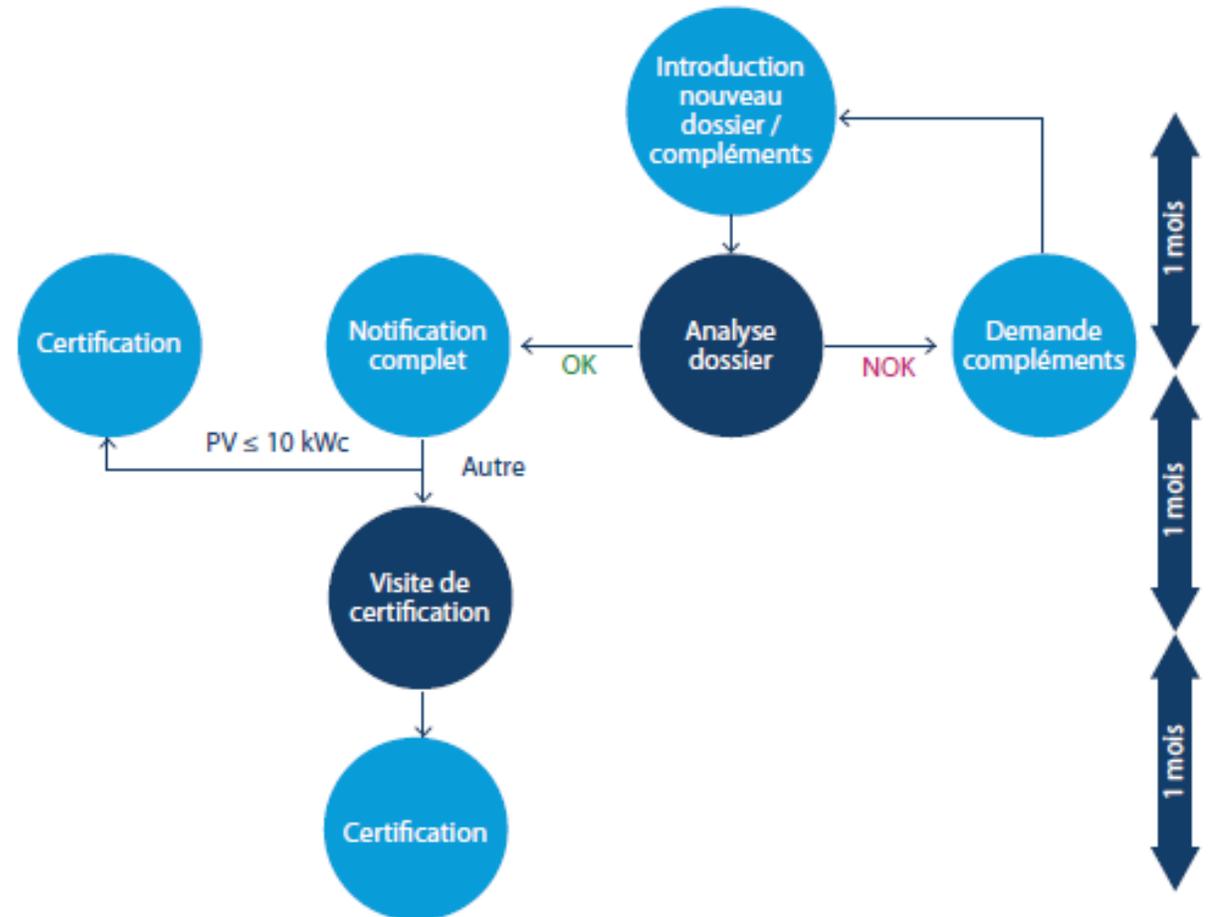
# Complet?

- 1 mois pour envoyer statut du dossier: complet/incomplet
- Document manquant réceptionné: 1 mois reconduit

Si complet:

- $\leq 10\text{kWc}$ : 1 mois pour envoyer l'attestation de certification
- $>10\text{kWc}$ : 1 mois pour prise de contact/planifier la visite de certification

Figure 14: Procédure de certification



# Attestation de certification

Délivrée conformément à l'article 7 de l'arrêté du 17 décembre 2015 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la promotion de l'électricité verte

## Identification de l'Unité Certifiée

Adresse Installation:

Technologie de production:

Source d'énergie utilisée:

EAN de prélèvement:

**5414489XXXXXXXX**

<b>Numéro d'Unité Certifiée:</b>	<b>SOLXX-XXXX</b>
<b>Puissance (kWc):</b>	<b>X,XX</b>

Identifiant<sup>1</sup>:

Date de mise en service:

**XX/XX/XXXX** =Date RGIE

Date de la visite<sup>2</sup>:

**XX/XX/XXXX** Pour >10kWc

Date de début d'octroi des CV<sup>3</sup>:

**XX/XX/XXXX** =

Index de départ<sup>4</sup> (kWh):

**XX,XX**

Taux d'octroi de CV<sup>5</sup> (CV/MWh):

**X,XXXX**

≤ 10kWc Date de mise en service RGIE

>10kWc Date de visite

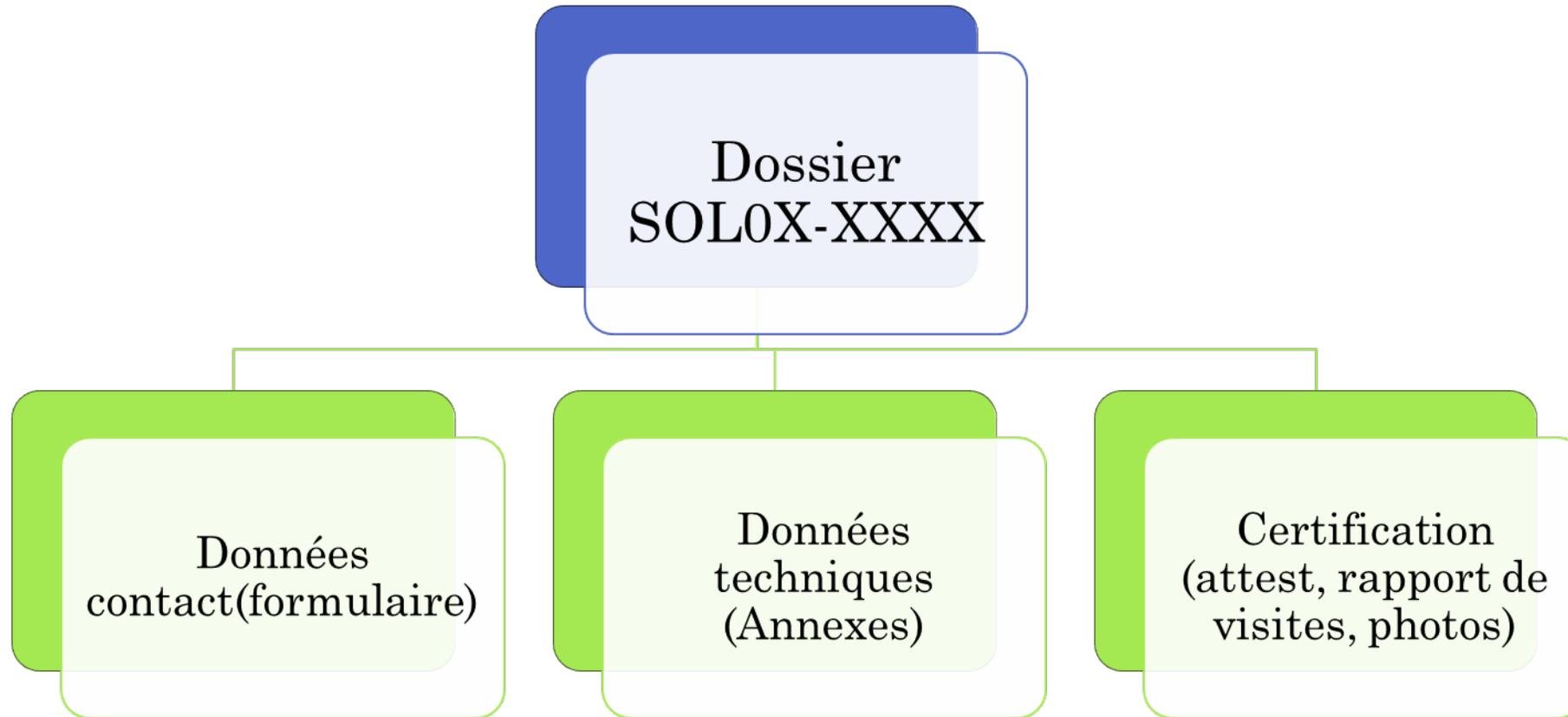
Fait à Bruxelles le,

#Signature de l'organisme certificateur agréé :

#nom agent OCA



# Encodage du dossier dans portail IT

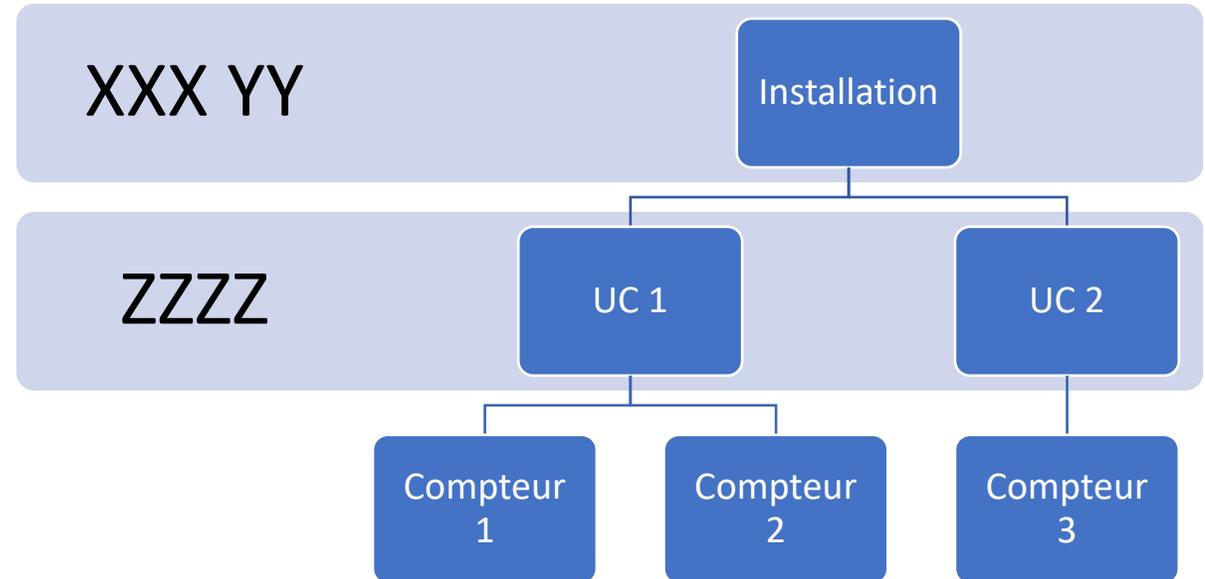


# Référence Dossier SOL

- Un numéro YY attribué par OCA
- SOL00-0001 , SOL01-0001 => Brugel

Exemple: SOL02-0001

- Les 4 chiffres suivant le SOLYY: Unité certifiée
- Unité certifiée (UC)=une unité de production physique (ex: ensemble de panneaux PV, **onduleurs**, compteur vert) certifiée
- Une UC est toujours comprise dans une installation,
- Une UC mise en service et conditions d'octroi à un moment T
- Une installation peut avoir plusieurs unités de production mais 1 seul code EAN et 1 seule technologie
- 1 code EAN peut être utilisé pour plusieurs technologies

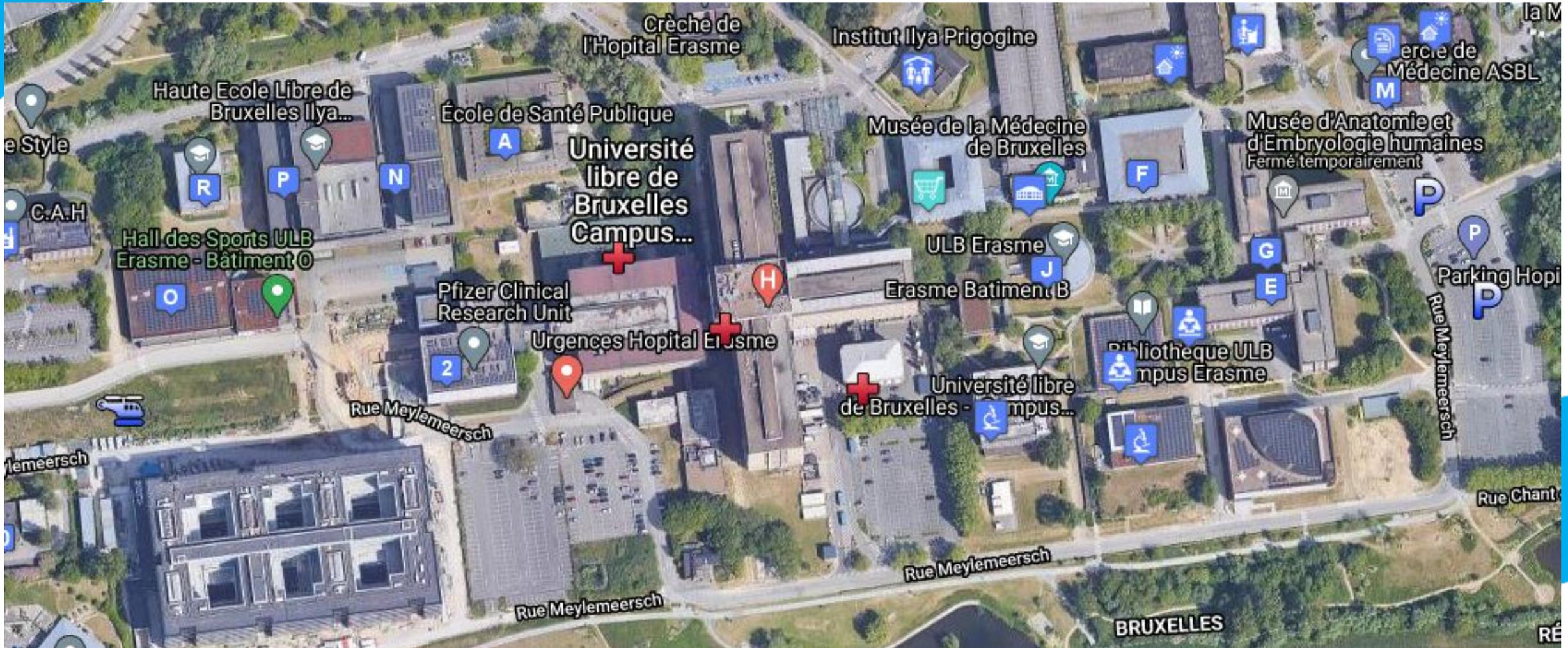


Référence Dossier: XXXYY-ZZZZ

Exemple: SOL02-5555

- XXX=SOL (pour PV)
- YY=02 (pour OCA 02)
- ZZZZ=5555 (numéro UC)

# Exemple Installation



# Portail IT

Installation de production

/ 541448910000000402 - [redacted]

Unité certifiée

Recherche...

CRÉER

IMPORTER



Filtres    Regrouper p

<input type="checkbox"/>	Référence ▲	Installation liée	Source d'énergie	Compte CV lié
<input type="checkbox"/>	SOL01-0919	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]
<input type="checkbox"/>	SOL01-0918	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]
<input type="checkbox"/>	SOL01-0916	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]
<input type="checkbox"/>	SOL00-8740	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]
<input type="checkbox"/>	SOL00-8738	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]
<input type="checkbox"/>	SOL00-7055	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]
<input type="checkbox"/>	SOL00-4325	541448910000000402 - [redacted]	F01040100 - Solaire	[redacted]

# Systeme de soutien (taux d'octroi)

- Avant 01/01/2021

Catégorie de puissance [kWc]	$\leq 5$	$>5$
Taux d'octroi [CV/MWh]	3	2,4

- A partir du 01/01/2021

Catégorie de puissance [kWc]	$\leq 5$	]5-36]	]36-100]	]100-250]	$> 250$
Taux d'octroi [CV/MWh]	2,4	2,4	1,9	1,6	1,3



**Merci pour  
votre attention**

Questions?

[greenpower@brugel.brussels](mailto:greenpower@brugel.brussels)

Information statut OCA?

[https://www.brugel.brussels/acces\\_rapide/infos-pour-le-secteur-de-l-energie-13/le-statut-oca-organismes-certificateurs-agrees-445](https://www.brugel.brussels/acces_rapide/infos-pour-le-secteur-de-l-energie-13/le-statut-oca-organismes-certificateurs-agrees-445)

